

n°

6

Janvier 2018

alter
médialab



(In)égalités à l'école?

L'Alter Médialab Bruxitizen « (In)égalités à l'école ? » est une réalisation de l'Agence Alter avec des étudiants de l'Université Saint-Louis, de l'ISFSC et de l'IHECS.

ÉQUIPE DE RÉDACTION : Agence Alter, Collectif Krasnyi, Olivia Sautreuil, Flavien Gillié (BNA-BOOT), Jonathan Hauvel, Safia Bihmedn, Margaux Mareschal, Anaïs Van Belle, Ayoub Kriem, Chahinez Khellaf, Tesnim Nakbi, Jamila Abarkoui, Amaurine Plat, Ana Stervinou, Dorica Tshitwenu, Louane Lecomte, Hélène Serin, Salima Tafranti, Florian Vanden Stichelen, Clémentine Vasseur, Ismaël El Hamouchi, Maria Petelska, Eline Vanden Abeele, Nélissa, Romain Biesmans, Marie Colard, Lola d'Estienne d'Orves, Mazlum Palta

COORDINATION : Barbara Gonzalez Galvez, Chaima El Yahiaoui

GRAPHISME : Cécile Crivellaro, Françoise Walthéry (fwalt.be)

ILLUSTRATION : Olivia Sautreuil

IMPRESSION : Nouvelles Imprimeries Havaux, Fleurus
Alter Médialab est imprimé sur du papier 100% recyclé.

SOMMAIRE

Photo-reportage / Quelles solutions pour les élèves primo-arrivants recalés des classes DASPA? / MENA: bonnet d'âne ou 10/10? / Décret Mixité sociale: proportion géographique, un critère de diversité? / Photo-reportage / Draw School Inequalities / « À quand les égalités scolaires en Belgique? » / Une idée folle l'égalité à l'école / Photo-reportage / Des enfants « normaux » envoyés dans des écoles spécialisées / Le type oublié / Slam / Handicap: à quand une école pour tous?



L'Agence Alter est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme un organisme d'éducation permanente. L'Alter Médialab est une publication de l'Agence Alter asbl.

Presse & Innovations sociales

Siège social: rue Namèche 2B - 5000 Namur
Numéro d'entreprise: 457 350 545
IBAN BE97 3101 21 63 4349 - BIC BBRUEBB

Rédaction et secrétariat

Rue Guillaume Tell 57 - 1060 Bruxelles
T. 02 541 85 20 - F. 02 231 15 59
redaction@alter.be - www.alterechos.be



ÉDITO

Le mercredi 29 novembre 2017, l'Agence Alter clôturait la 5^e édition de Bruxitizen au Vaartkapoen (VK) à Molenbeek. Plus d'une centaine de jeunes ont pris part à cette édition dont la thématique portait sur les inégalités du système scolaire belge.

(In)égalité à l'école

Le public présent au Vaartkapoen assistait à une grande finale de joutes oratoires sur trois questions clefs: « Faut-il interdire le redoublement à l'école? Faut-il imposer la mixité sociale à l'école? Faut-il interdire les évaluations à l'école? » Une équipe est pour, l'autre contre. Au total, six équipes de jouteurs, constituées d'élèves de trois écoles différentes, s'affrontaient devant un jury de professionnels: Sihame Haddioui (comédienne), Sarah Turine (échevine à Molenbeek) et Madeleine Guyot (attachée au délégué général des Droits de l'enfant).

Entre octobre et novembre 2017, l'Agence Alter proposait, en partenariat avec le MIEC Jeunesse, à des élèves des athénées Robert Catteau, Marguerite Yourcenar et Serge Creuz une formation à la joute oratoire. Entre techniques d'expression, éducation à la citoyenneté et rencontres interculturelles, le but de la joute est d'apprendre aux jeunes à prendre place dans un débat grâce à la maîtrise de l'argumentation.

L'«(in)égalité à l'école», qu'en pensent les jeunes?

Pour faire entendre la voix des jeunes sur la problématique des inégalités scolaires, l'Agence Alter proposait également à une trentaine d'étudiants de l'Université Saint-Louis, de l'Institut supérieur de formation sociale et de communication (ISFSC) et de l'Institut des hautes études des communications sociales (IHECS) de suivre la formation Alter Médialab Bruxitizen.

Ces étudiants ont suivi des ateliers média encadrés par nos journalistes, des photographes du collectif Krasnyi, de l'illustratrice Olivia Sautreuil, du spécialiste radio Flavien Gillié du BNA-BOOT et du journaliste web Jonathan Hauvel.

lités e?

Dans ce numéro spécial, vous découvrirez les productions des étudiants du Médialab. Ils portent un regard sur le dispositif d'encadrement scolaire DASPA pour les jeunes mineurs primo-arrivants orientés dans des classes passerelles (lire p. 3).

Ils nous invitent à observer les inégalités, sous un angle original, à partir du contenu d'un plumeur d'élèves, de l'architecture d'un quartier qui avoisine une école ou des portes d'entrée des établissements scolaires (voir les photo-reportages p. 12 et 13).

Ils abordent la question de l'inclusion à l'école (lire p. 36) mais aussi de la relégation de certains élèves vers l'enseignement spécialisé (lire p. 30). Au fil des pages de ce numéro, ils dévoilent le fossé entre les idéaux démocratiques d'une école égalitaire et les effets réels que crée le système scolaire belge.

Souvent pointée du doigt comme un lieu de reproduction des inégalités sociales, l'école a pourtant pour mission d'assurer à tous les mêmes chances d'émancipation sociale. Le système éducatif belge tient-il ses promesses à l'égard de tous?

La récente étude (commanditée par la FRB) «Aller au-delà de la ségrégation scolaire», réalisée par Julien Danhier et Dirk Jacob, démontre comment notre système scolaire belge reproduit les inégalités. Selon l'étude, «[...] L'équité de nos systèmes éducatifs est une des plus faibles des

«Faut-il interdire le redoublement à l'école? Faut-il imposer la mixité sociale à l'école? Faut-il interdire les évaluations à l'école?»

pays industrialisés et démocratiques [...]»: l'écart entre les élèves les plus forts et les plus faibles est énorme, les élèves les moins nantis se retrouvent à fréquenter les mêmes écoles. À côté de cette ségrégation socio-économique, le système scolaire belge produit une forme de ségrégation basée sur les résultats scolaires: la culture du redoublement, de l'orientation précoce vers un enseignement qualifiant peu valorisé, etc.

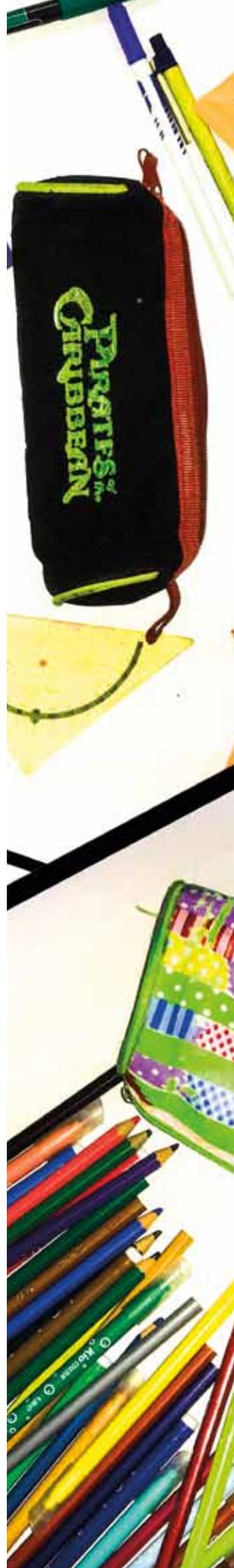
L'égalité à l'école, une idée folle? (lire p. 17-28).

Les productions de l'Alter Médialab sont à découvrir en version multimédia et en intégralité sur altermedialab.be

Bruxitizen et MIEC Jeunesse

Bruxitizen, une initiative lancée et coordonnée par l'Agence Alter depuis 2012. Le projet Bruxitizen propose des ateliers citoyens, une formation Médialab et des débats à des jeunes

Bruxellois entre 16 et 25 ans. Son objectif vise à créer un espace de débat public sur des problématiques sociales et à renforcer la citoyenneté active des jeunes. Pour la première année, l'Agence Alter organisait Bruxitizen en partenariat avec le MIEC Jeunesse. Le MIEC Jeunesse est une association de jeunes issus de projets de citoyenneté active dans les écoles (Mouvement des institutions et écoles citoyennes). L'association travaille essentiellement à partir du rôle d'«ambassadeur de citoyenneté», c'est-à-dire de l'action des jeunes qui ont intégré les bienfaits de pratiques citoyennes et qui les partagent ensuite avec leurs pairs. Au MIEC Jeunesse, ce rôle d'ambassadeur se disserte sur le terrain de plusieurs thématiques comme la délégation scolaire, la gestion des violences, le vivre-ensemble dans la différence, la prise de position dans les médias, le débat politique ou la joute oratoire.





Sandisk

STABILO BOSS
REFILLABLE RECHARGEABLE
4 006381 333689

STABILO BOSS
ORIGINAL

STABILO BOSS
REFILLABLE RECHARGEABLE
4 006381 333641

50
ANNI
FANGLI 1918



VALENTINE L.,
Institut Redouté-Peiffer, 5^e secondaire technique de qualification,
section «comptabilité».



BERNARDO M.,
Institut Émile Gryzon, 4^e année secondaire «professionnel»,
section «restauration».



NAOUAL E.,
Athénée Adolphe Max, 3^e «général».

PHOTO-REPORTAGE

LES PLUMIERS — UN PHOTO-REPORTAGE DE MAZLUM PALTA

Note du photographe

Mon analyse porte sur ce qui m'a semblé être un indicateur d'inégalité scolaire : les plumiers des élèves. Du moins, leur contenu. Ma problématique avant de commencer mon travail a été la suivante : existe-t-il une inégalité scolaire entre un élève qui a un plumier avec tout le matériel scolaire requis et un élève qui n'en a pas ?

L'inégalité ici semble être socio-économique, il a fallu aller sur le terrain (différentes écoles) afin de répondre à ma problématique.

Le résultat visuel est très clair, on pourrait sans difficulté déceler une inégalité scolaire entre les photos de ces différents plumiers. Mais je prends conscience que cet angle d'analyse dépasse le cadre des inégalités scolaires, c'est-à-dire qu'en poussant l'analyse plus loin, il n'est parfois pas question d'inégalité scolaire au niveau économique, c'est-à-dire des élèves qui n'ont pas les moyens de s'approprier le matériel requis, mais d'autres inégalités sociales et psychologiques, comme leur degré d'attachement scolaire, l'importance qui y est accordée, etc.

Classes DASPA insuffisantes, critères d'inscription non remplis, pays d'origine qui n'apparaît pas sur la liste de l'OCDE... Autant de facteurs qui empêchent les primo-arrivants de s'inscrire dans les classes habilitées à les accueillir. Quelles alternatives existe-t-il pour ces élèves qui doivent trouver une solution pour réussir à apprendre le français, connaître la culture du pays ou poursuivre leur scolarité une fois arrivés en Belgique?

Quelles solutions pour les élèves primo-arrivants recalés des classes DASPA ?

On évoque beaucoup dans les médias le sort des élèves sans école, les «injustices» du Décret Inscription. Mais... certains établissements doivent faire face à une problématique complexe dont on parle beaucoup moins : savoir où placer les élèves primo-arrivants et qui ont été «recalés» à l'entrée des DASPA.

Ce Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants, créé en 2012 (cette appellation a remplacé ce qui avait été mis en place en 2001 en Communauté française, les «classes passerelles»), permet à des jeunes arrivés depuis moins d'un an en Belgique de bénéficier d'une année (18 mois au maximum) de cours de français ainsi que d'une remise à niveau plus générale afin d'intégrer ensuite les classes primaire ou secondaire ordinaires.

Les raisons de ce refus à ces classes peuvent être un âge trop élevé – les DASPA étant limités à 18 ans –, une présence en Belgique depuis plus d'un an ou le fait de ne pas être ressortissant d'un des pays désignés par l'OCDE comme les moins développés. Certaines écoles décident alors de «bidouiller» pour offrir comme elles le peuvent un accompagnement à ces jeunes migrants.

Immersion dans le milieu francophone

C'est le cas de l'école primaire Ulenspiegel, où officie Houria Mokhtar, accompagnante d'adaptation à la langue. Depuis plusieurs années, son établissement accueille des primo-arrivants, qui doivent trouver des solutions scolaires convenant à leur milieu, généralement défavorisé, en parallèle à un niveau scolaire en décalage avec leur âge. Cette école a pris cette décision face à la grande arrivée d'élèves dont le français n'est pas la langue maternelle. «Les DASPA, c'est très bien, mais il n'y en a pas assez et tous les parents ne sont pas au courant de leur existence. En plus, notre école se situe dans un quartier où vivent beaucoup de personnes qui ne parlent pas français. On a dû mettre en place ces classes à leur disposition», explique la directrice Martine Samyn.

Houri Mokhtar y donne des cours de français : «Mon but, c'est de faire en sorte qu'ils acquièrent la langue de l'enseignement, c'est-à-dire le français, pour accéder aux apprentissages dans les classes.» Ses cours sont aussi l'occasion d'intégrer un élève dans une classe belge, de lui apprendre les bases de comportement ainsi qu'un vocabulaire fondamental.

Ce travail représente trois heures par semaine, en compagnie d'élèves qui sont le reste du temps dans des classes traditionnelles. Comme l'explique Houria Mokhtar, le principe est différent des DASPA : «Il ne s'agit plus d'isoler les élèves pour leur apprendre le français. Notre optique, c'est de les immerger dans le milieu francophone, pour avoir un accès plus naturel au français. On estime que des enfants qui ne parlent pas la langue, qui se retrouvent séparés des autres, ne vont pas parler couramment. Notre objectif, c'est qu'ils se sentent bien et qu'ils acquièrent ce que j'appelle le 'pack d'urgence de vocabulaire'.»

La «séparation» a du bon

Un dispositif qui peut paraître insuffisant pour certains et une philosophie de l'apprentissage qui n'est pas partagée par tous. Pour Julie Docq, professeure de français et d'étude du milieu dans les classes DASPA, il faut pouvoir considérer la séparation des élèves primo-arrivants dans des classes spécialisées comme une bonne chose, surtout quand il s'agit d'être à l'aise avec le niveau d'apprentissage : «Ceux qui ne peuvent pas accéder aux classes passerelles peuvent s'orienter vers l'enseignement spécialisé (qui regroupe par exemple les élèves avec un trouble



© UNSPLASH

mental léger ou des difficultés cognitives, NDLR). Je comprends bien à quel point c'est dur pour un jeune d'entendre qu'il doit aller dans un milieu habituellement réservé à ceux qu'il considère comme 'fous'; cependant, ce n'est pas du tout un jugement de valeur. Certains professeurs condamnent aussi cette pratique. Mais il se fait que nos élèves, même s'ils n'ont pas de handicap, ne sont pas traditionnels comparé aux institutions classiques. Ils ont besoin d'encadrement, et là où il y en a, c'est dans l'enseignement spécialisé.»

Mais Julie Docq souligne surtout le problème global dans l'enseignement belge: «Il n'y a pas de place pour la différence. Tout est structuré et standardisé, et ça ne suffit pas aujourd'hui.»

À la liste des difficultés s'ajoutent les écoles désintéressées des questions sociales, souvent dans l'incapacité de fournir un enseignement du français aux primo-arrivants. Résultat: certains élèves se retrouvent dans des écoles qui ne fournissent pas un enseignement approprié,

ce qui encourage le décrochage scolaire, comme le souligne Julie Docq: «Si, malheureusement, un jeune allophone va à la rencontre d'une école qui n'a pas l'honnêteté intellectuelle de proposer un cursus adapté, il se retrouve immergé dans une classe sans aucun soutien. Déjà qu'en DASPA mes élèves ont du mal à tenir six mois, j'imagine mal comment ils peuvent s'en sortir.» Les classes DASPA, ouvertes dans les écoles sur une base volontaire, sont actuellement insuffisantes face aux vagues de migration. Sur 2.415 établissements secondaires et primaires en Fédération Wallonie-Bruxelles, seulement 83 en proposent¹. Et 2.318 jeunes primo-arrivants ont fréquenté durant l'année 2016-2017 une classe passerelle DASPA.

1. Fédération Wallonie-Bruxelles, «Primo-arrivants DASPA (classes passerelles) - liste écoles», in Enseignement.be. Le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles [en ligne], Belgique. Disponible sur <http://www.enseignement.be/index.php?page=26430> (consulté le 18/11/2017).

DASPA

Le DASPA, ou Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-

arrivants, est une classe d'apprentissage intensif du français, mise en place dans certaines écoles, qui va de 12 à 18 mois. Elle accueille les élèves sous certains critères (décret du 17/10/2013):

- avoir entre 2 ans 1/2 et 18 ans;
- soit avoir introduit une demande de reconnaissance de statut de réfugié ou l'être;
- soit être mineur accompagnant une personne ayant introduit cette demande ou étant reconnue comme réfugiée;
- soit être ressortissant de la liste des pays de l'OCDE considérés comme «en voie de développement»;
- soit être reconnu comme apatride;
- être arrivé sur le territoire belge depuis moins d'un an.

Aujourd'hui, sur les bancs de l'école, il n'est pas rare de voir se mêler à la fois des jeunes belges et des jeunes primo-arrivants. Ces derniers, qu'on place d'abord en classes DASPA, sont rapidement confrontés à des difficultés dues à leur langue, leur culture et leur situation légale. Alors, comment se porte la scolarité de ces jeunes que la vie a déjà tant malmenés ?

MENA: bonnet d'âne ou 10/10 ?

Il est 19 h 30, les cours sont terminés et la sonnerie des classes est déjà bien loin dans les souvenirs. C'est l'heure pour certains de commencer les devoirs. Au Centre d'accueil des demandeurs d'asile de la Baraque de Fraiture (province de Luxembourg), au fond d'un couloir aux murs un peu défraîchis, il existe une petite classe spécialement réservée à l'école des devoirs. Dans cette pièce aménagée depuis peu se trouve une armoire avec quelques livres scolaires, des dictionnaires, des cahiers et, au mur, un alphabet et des mappemondes. Chaque soir et depuis l'ouverture du centre en décembre 2015, des bénévoles viennent en aide aux adolescents volontaires.

Le Centre d'accueil des demandeurs d'asile de la Baraque de Fraiture accueille exclusivement des mineurs étrangers non accompagnés, communément appelés «MENA». Ici, il n'y a que des garçons et la majorité, comme Mohammad et Mansoor, sont des Afghans, la plupart âgés de 16 ou 17 ans. Certains d'entre eux ne parlent que quelques mots de français, d'autres le maîtrisent plutôt bien. Pour ces jeunes, l'un des défis les plus difficiles est de reprendre le chemin de l'école, en particulier lorsqu'ils ne connaissent pas le français ou lorsqu'ils n'ont plus fréquenté les bancs de l'école depuis longtemps...

L'abc des classes DASPA

En Belgique, les MENA, comme tout enfant présent sur le territoire, ont droit à l'instruction. C'est un droit fondamental, inscrit dans la Constitution.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe un dispositif d'accueil et de scolarisation de primo-arrivants commu-

nément appelé «classes DASPA». À ce jour, il en existe 30 à Bruxelles et 35 en Wallonie. Concrètement, c'est une année d'apprentissage (allongeable de six mois au maximum) qui prépare les MENA à entrer dans un système scolaire classique et qui permet une mise à niveau de la langue française. L'idée est qu'ensuite ces jeunes puissent rejoindre un enseignement classique dans les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les MENA ne sont en rien des élèves comme les autres. Selon Fedasil, 1.400 MENA sont scolarisés cette année.

Julie Docq-Gadisseur, professeure de français en classes DASPA, interrogée lors d'un débat au Théâtre national sur les jeunes primo-arrivants à l'école, explique que leur prise en charge est loin d'être évidente. Pour beaucoup, les classes DASPA sont fondamentales mais le manque de moyens (humain et financier) est dramatique. Il faudrait un allongement de l'année, plus de flexibilité et un aménagement pour chacun. Ces classes passerelles ne répondent pas toujours

aux besoins et aux profils de chaque MENA. Leur niveau scolaire est parfois très différent et le professeur doit gérer ces diversités. La plupart des jeunes étant de la même origine, ces classes ne favorisent pas l'apprentissage du français. Au centre de la Baraque, dans son bureau juxtaposé à la classe qui sert pour l'école des devoirs, Zarina Yanioui, responsable scolaire, explique: «*Il serait plus efficace de les placer directement en classes classiques selon leur âge.*» Elle fait référence à l'Institut du Sacré-Cœur de La Roche, qui a fonctionné différemment pendant un temps: les MENA y étaient répartis par deux en tant qu'élèves libres dans différentes classes de l'enseignement

«Les classes DASPA sont fondamentales mais le manque de moyens (humain et financier) est dramatique»

Julie Docq-Gadisseur,
professeure de français en classes DASPA

général. Ainsi, notamment grâce aux échanges avec les autres élèves, ils ont progressé plus rapidement que ceux placés en classes DASPA. Zarina regrette que l'insertion, c'est-à-dire le moment où les jeunes quittent les classes DASPA pour l'enseignement classique, ne se passe pas toujours au moment le plus opportun. En effet, la plupart du temps ces insertions ont lieu en novembre ou au deuxième quadrimestre. Prendre l'année scolaire en cours de vol est extrêmement difficile car le retard accumulé dans les différentes matières n'est souvent pas récupérable. L'adaptation scolaire pour ces jeunes n'est donc pas évidente et peut créer un profond sentiment de frustration, tant pour les MENA que pour leurs professeurs. L'autre grand défaut de ce système réside dans les places disponibles dans le type d'enseignement que le jeune souhaiterait suivre après la classe DASPA. En arrivant en novembre ou plus tard, il est fréquent qu'ils doivent se rediriger vers des enseignements ou des sections qu'ils n'ont pas forcément choisis. Concrètement, ils ont le choix entre le Centre de formation professionnelle en alternance (CEFA), l'enseignement professionnel, technique de qualification ou l'enseignement général. Michel Hotterbeck, ingénieur et criminologue pensionné et bénévole à l'école des devoirs, constate que souvent le CEFA est le plus populaire. Néanmoins, malgré la pseudo-facilité du CEFA (deux jours d'école pour trois jours de formation), la langue reste un obstacle de taille et les jeunes ne parviennent pas toujours à progresser.

Les défis des bénévoles

Ce soir, Monique Paul, bénévole depuis peu au centre, rencontre un vrai challenge. La leçon du jour: le singulier et le pluriel tout en ne confondant pas le féminin et le masculin. Des chevaux ou des chevaux? Un ordinateur ou une ordinateur? Pas simple de ne pas s'emmêler les pinceaux car la complexité de la langue française constitue un vrai défi.

À la Baraque de Friture – habituellement plus connue pour ses premiers flocons et sa piste de ski –, l'école des devoirs permet à certains de combler certaines lacunes et d'apporter un soutien supplémentaire. «Les bénévoles apportent ce qu'ils peuvent mais cela n'est pas toujours suffisant», explique Michel Hotterbeck. Les livres, les cahiers et le matériel scolaire viennent d'une initiative des bénévoles. Ceux-ci, souvent peu nombreux, déplorent le manque de moyens mis à leur disposition. Pour Michel, «la priorité est de donner un enseignement de qualité mais que ce n'est pas toujours facile car il faut à la fois gérer le barrage de la langue et les méconnaissances dans beaucoup de matières ainsi que la fatigue et le découragement des jeunes». L'un des gros défis



© MARIE COLARD

est également d'inciter les jeunes à travailler avec les bénévoles. Sur les 60 MENA présents à la Baraque de Friture, seule une dizaine participent à ces séances. Il est difficile de les motiver et de les conscientiser quand les éducateurs privilégient l'autonomie. Pour ces adolescents, faire face à des responsabilités d'adultes alors qu'on sort à peine de l'enfance n'est

pas toujours facile. Les choses les plus simples, comme se lever pour aller à l'école, ne sont pas automatiques. Il n'est pas rare que certains MENA manquent les cours. Pour y remédier et ne pas les pousser à faire l'école buissonnière, le centre ne sert plus de repas chauds à midi et les effectifs sont réduits au minimum durant la journée. De plus, à leur majorité ou à l'obtention de leur titre de séjour, ces jeunes devront quitter le centre et se gérer complètement seuls ou avec un tuteur. Hors des murs du centre, il sera encore plus difficile pour les bénévoles de les accompagner dans leur parcours scolaire. C'est le cas de Monique qui ne sait pas s'il sera possible de continuer à aider son élève lorsqu'il aura quitté la Baraque. Face à ces nombreuses difficultés, il serait facile de baisser les bras mais Michel Hotterbeck admet «voir des jeunes miraculeux qui s'en sortent très bien».

Happy end?

L'école et l'école des devoirs sont des lieux de vie importants pour le mineur étranger. À la fois lieux d'apprentissage et lieux de socialisation, ils permettent d'apprendre une langue nationale ou tout simplement de passer un moment avec des jeunes du même âge. Malgré un chemin parfois semé d'embûches, les bénévoles et le personnel du centre donnent leur maximum.

Mohammad Tayyab Maserkhel, 16 ans, vient d'Afghanistan. À son arrivée, il est resté plusieurs mois sans être scolarisé et, malgré la présence d'un professeur au centre, il n'avait pas envie et ne comprenait rien. «Je dormais beaucoup. On était tous très fatigués.» Les choses ont bien changé puisque, depuis septembre, il est scolarisé en 3^e technique d'animation à l'Athénée royal de Fragnée à Liège. Dans sa classe, il est le seul MENA mais les relations avec ses camarades sont très bonnes. «C'est mieux à Liège. À la campagne, les gens ont peur des étrangers», constate-t-il. Lorsqu'il a quitté sa classe DASPA, on lui a conseillé l'enseignement technique. Pourtant, le sourire aux lèvres et dans un bon français, il déclare «vouloir faire des études médicales pour être médecin». Mohammad quittera bientôt le centre de la Baraque de Friture pour aller s'installer seul dans un appartement à Marche-en-Famenne. Si sa motivation, son courage et son enthousiasme restent intacts, il pourra dans quelques années entamer les études qu'il souhaite.

Neuf ans après sa mise en application, des acteurs de l'enseignement critiquent le décret Mixité sociale et ses critères, dont celui de proportion géographique. D'autres, comme la CSC, tempèrent et prônent une meilleure régulation.

Décret Mixité sociale : proportion géographique, un critère de diversité ?

Depuis sa mise en œuvre effective en 2009, le décret Mixité sociale ne cesse de faire parler de lui. Un des points qui fait le plus débat est celui du critère de proportion géographique tant pour ses défaillances que pour sa véritable utilité dans la quête de mixité sociale. Le critère permet aux écoles de classer les élèves non prioritaires en fonction de leur position géographique : d'un côté, les élèves domiciliés au sein de la commune de l'établissement et de l'autre les élèves habitant une autre commune. Ce critère est utilisé uniquement pour tous les élèves non prioritaires et ces derniers seront encore départagés par la suite via de multiples critères comme la date de naissance ou encore la première lettre de leur nom de famille.

Une efficacité qui se fait attendre

Le décret Mixité sociale et notamment son critère géographique ont été institués comme une arme pour lutter contre les clivages d'ordre socioéconomique qui existent aujourd'hui entre établissements scolaires, et notamment à Bruxelles.

Cependant, comme le souligne la dernière enquête Pisa (enquête de l'OCDE sur les performances des systèmes éducatifs) de cette année, la mixité sociale au sein des établissements secondaires a stagné. Certains indicateurs (comme le revenu moyen par établissement) montrent même que cet objectif de mixité tend à régresser. Cet état des lieux est corroboré par deux professeurs du Collège Saint-Pierre de Jette. Selon ces derniers, la mixité sociale n'a pas réellement changé au niveau de l'établissement. Ils admettent avoir vu arriver un public plus divers, mais rapportent cela à la perpétuelle évolution de la société bruxelloise, et non au critère géographique. Ils déclarent même que les données internes au Collège confirment que le revenu moyen des parents d'élèves a augmenté et non diminué comme cela aurait dû être le cas avec l'arrivée d'étudiants dans des situations plus précaires. Cette réalité que connaissent de nombreuses écoles est aux antipodes de nombreux autres établissements secondaires du réseau libre, comme l'atteste le cas des athénées du nord de Bruxelles. Le public fréquentant ces établissements est

au fil du temps de plus en plus précarisé, comme le constate un professeur contacté par nos soins. Le son de cloche est similaire du côté de la CSC. Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC Enseignement, souligne le fait que, si amélioration il y a, cette dernière est de très faible amplitude et n'est pas suffisante pour répondre aux défis de la mixité sociale.

Un critère à géométrie variable...

La proportion géographique étant pensée comme un critère adaptable à toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, des incohérences apparaissent à certains endroits. C'est notamment le cas dans le nord-ouest de Bruxelles où, malgré le nombre important d'enfants en âge de rejoindre un enseignement secondaire, ce type d'établissements manque cruellement. De nombreux enfants sont confrontés à des temps d'attente très élevés avant de connaître leur futur établissement, finissent par arriver dans une école par défaut ou même par n'avoir aucune

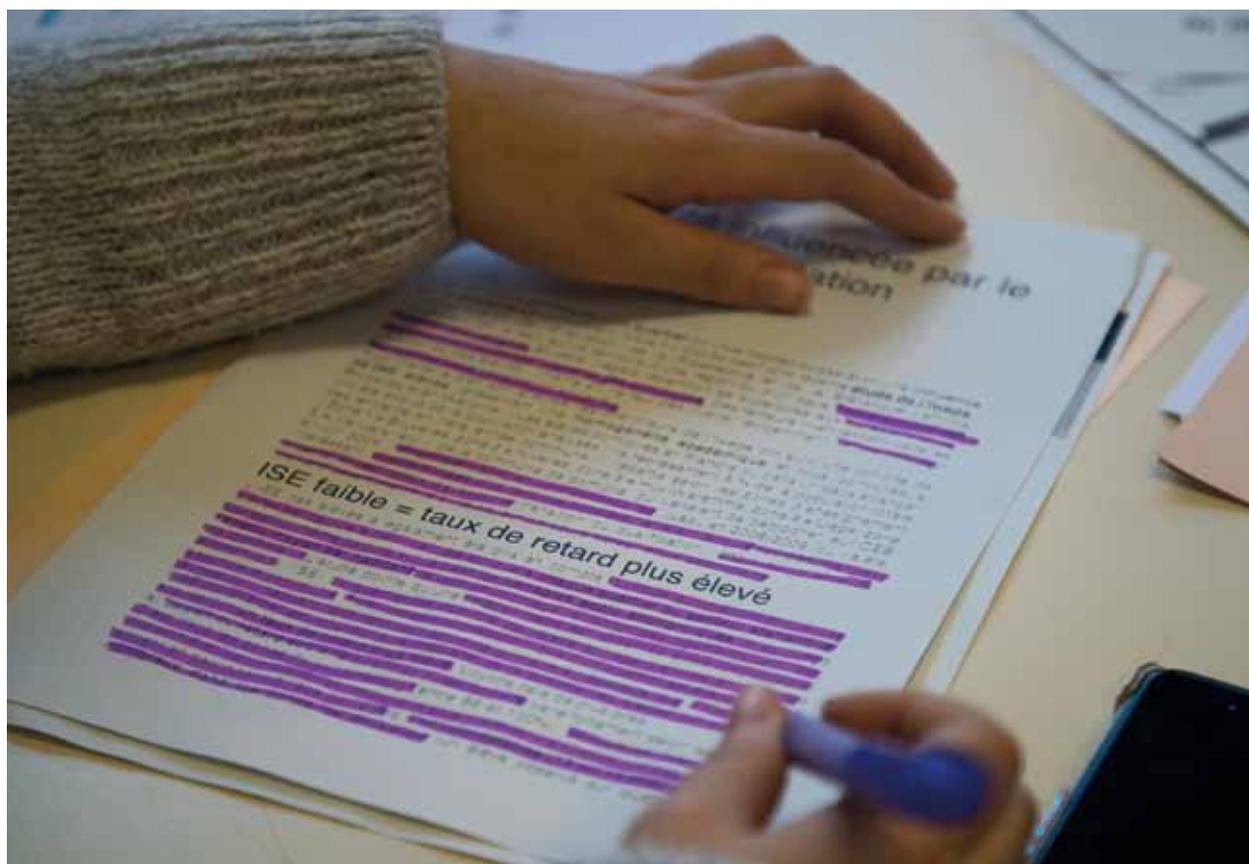
place en septembre. Comme le souligne la Commission interrégionale des inscriptions (CIRI), 240 élèves à Bruxelles (sur 292 pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles) n'avaient pas encore d'école secondaire à quelques jours de la rentrée, cette année. Un des professeurs du Collège Saint-Pierre cité précédemment explique: «Ce critère ne prend pas en compte les spécificités locales et crée des situations rocambolesques. Dans le nord de Bruxelles, Berchem, Molenbeek ou encore Laeken manquent cruellement d'écoles. En plus de cela, les francophones des communes de la périphérie remplissent parfois jusqu'à 1/5 des écoles de la zone. Finalement, les adolescents des communes du nord-ouest ont plus de difficultés à accéder à une école secondaire et cela accentue encore plus les dispari-

tés avec des élèves plus aisés venant du Brabant occupant de nombreuses places.» Les propos du secrétaire général de la CSC vont dans le même sens: «Les critères géographiques recouvrent des réalités très différentes entre les régions urbaines et rurales. Au niveau fondamental, il est important que les élèves fréquentent des écoles proches de leur domicile. Le critère géographique demeure important mais sa déclinaison devrait être variable suivant les régions, d'où l'idée d'une déclinaison territoriale du décret Inscriptions.»

Une rationalisation du critère géographique, l'adaptation du critère aux spécificités locales ou encore l'idée d'une déclinaison territoriale du décret Inscriptions sont certaines des pistes évoquées afin de maximiser l'efficacité de ce critère. Finalement, bon nombre d'acteurs du monde de l'éducation ne veulent pas la suppression de ce décret et de ce critère géographique mais demandent tout simplement une meilleure régulation.

«Ce critère ne prend pas en compte les spécificités locales et crée des situations rocambolesques»

Eugène Ernst,
secrétaire général de la CSC Enseignement



© MANON KLEYNJANS AGENCE ALTER

Note du photographe

Pour traiter le sujet des inégalités, j'ai fait le choix d'analyser les habitations environnantes des écoles.

La réalisation de mon travail devait me permettre de voir s'il existe une influence des quartiers sur les écoles. Mon travail photographique s'appuie sur les éléments architecturaux des maisons qui entourent une école. J'ai essayé de percevoir si l'architecture des maisons témoigne d'une certaine originalité telle qu'une décoration, un style différent, ou si ces maisons constituent des ensembles aux compositions répétitives.

Afin de représenter tous les quartiers, mon travail s'est axé sur trois types de zones : les quartiers huppés, les quartiers précaires et les quartiers moyens, c'est-à-dire des quartiers situés entre les deux.

Note du photographe

Ce travail photographique se présente sous 19 photographies représentant les portes d'entrée de 19 écoles dans les 19 communes de Bruxelles. Il a pour but de mettre en évidence les inégalités scolaires ou les différences, flagrantes ou non, dans une démarche analytique et neutre.



Maison en face de l'École Sacré-Cœur de Lindthout, à Montgomery.



Campus Saint-Jean, à Molenbeek.



Maison derrière l'Institut de la Providence, à Woluwe-Saint-Lambert.



Maison à côté de l'Institut des arts et métiers à Bruxelles.



Le Collège Don Bosco de Woluwe-Saint-Lambert.



Institut Saint-Jean-Baptiste de La Salle, à Saint-Gilles.

Draw School Inequalities VOIX OFF :

«- Salut! ça, c'est moi... bon, là, je ressemble un peu à un singe, mais vous allez comprendre pourquoi plus tard.

Comme tout le monde, j'ai été à l'école, j'y ai connu mes premiers amis, mes premiers amours.

Avec mon meilleur ami Yassine j'ai vécu des rires, des larmes et mes premières punitions... on s'entraidait tout le temps.

Moi, j'étais super fort dans certains domaines. Alors que lui excellait dans d'autres.

Dans ma classe, on était tous différents les uns des autres, mais, malgré notre différence, on était tous évalués de la même manière: selon des critères bien précis...

J'ai eu la chance de bien réussir, mais ce ne fut malheureusement pas le cas pour mon ami car il ne répondait pas aux critères.

Nous avons dû nous séparer car mon ami a été redirigé vers un autre type d'enseignement où il était obligé de faire quelque chose qu'il n'avait pas envie de faire...

En y repensant, je me suis demandé si c'était équitable.

Pour moi, la réponse est NON, on ne devrait pas juger un éléphant sur sa capacité à grimper à un arbre.

Un jour, j'ai parlé avec un ami qui vient d'un pays pas très loin du nôtre et qui m'a parlé de leur système scolaire. (Dessin de la Finlande.)

Il m'a d'abord dit que, chez eux, il n'y a pas plusieurs types d'enseignement au début, chacun suit ce qu'on appelle le "tronc commun".

Dans ce tronc commun, on y suit toute une série de cours divers et variés, chacun peut y trouver ce qui lui convient et ce n'est qu'après avoir fait son choix à l'âge de 16 ans que les élèves se redirigent vers des branches spécifiques.

Mon ami m'a dit aussi que, là-bas, l'école met tout en place pour le bien-être des élèves. Ils essaient de faire en sorte que l'élève se sente aussi bien à l'école qu'à la maison (par exemple les élèves ont accès à des salles de jeux) alors que chez nous, il n'y a que les salles de gym auxquelles on n'a accès que deux heures par semaine, beaucoup d'élèves ne se sentent pas bien à l'école... Autre chose, là-bas, en moyenne, le taux de redoublement est d'environ 1%, ça veut dire que sur 10 élèves il y a de fortes chances que les 10 réussissent alors que chez nous il est d'environ 50%; ça veut dire que sur 10 élèves seulement 5 vont réussir...

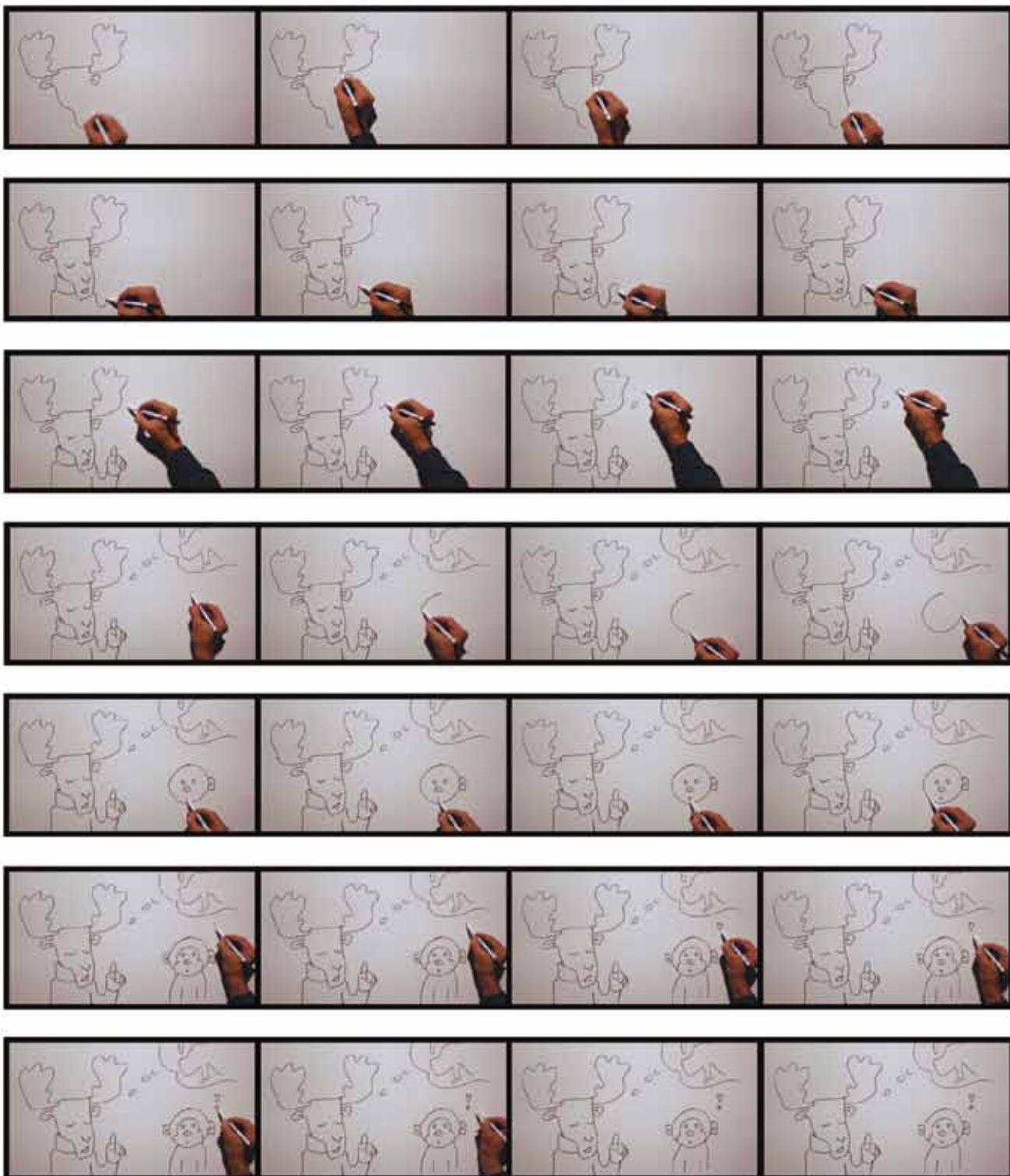
Chez eux, tout est gratuit (l'inscription, les fournitures scolaires, le transport, la nourriture... tout est pris en charge par l'État), alors que chez nous ce n'est pas le cas même si de gros efforts sont faits pour rendre l'école gratuite.

Ce qui est étonnant, c'est que les dépenses dans la scolarité sont quasiment les mêmes dans nos deux systèmes...

Cela voudrait dire qu'avec une gestion différente il serait possible de se rapprocher de l'autre système.

Tous ces éléments m'ont fait réfléchir sur notre système... depuis, je me pose la question suivante: qu'est-ce qu'on aurait pu changer dans notre système pour que moi et mon ami puissions réussir ensemble?...»

PHOTOGRAMME EXTRAIT DE LA VIDÉO «DRAW SCHOOL INEQUALITIES»



WEB+

▶ Visualisez la vidéo sur altermedialab.be

Selon le test Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), les inégalités scolaires en Belgique sont importantes. L'écart entre les élèves les plus faibles et les plus forts est grand. Pourquoi? Interview avec Monia Gandibleux, professeure, chef d'atelier dans une école qualifiante à Bruxelles, fondatrice et coordinatrice du MIEC Jeunesse.

« À quand les égalités scolaires en Belgique? »

Alter Médialab: Que feriez-vous pour améliorer le système scolaire belge actuel?

Il faut une meilleure préparation des professeurs, donner des moyens à des associations, des moyens de faire l'école autrement et enfin supprimer le redoublement.

Alter Médialab: Mais si l'on supprime totalement le redoublement, les élèves seraient tentés de ne rien faire?

Non, c'est comme le principe du revenu universel. Si l'on donne de l'argent à tout le monde, personne ne voudrait plus travailler? L'être humain a besoin de se surpasser. J'ai fait le test l'année dernière. J'ai dit à mes élèves « À partir de maintenant il n'y a plus de points ». Est-ce qu'ils ont moins bossé? Pas du tout. Ils étaient tellement fiers de bosser pour eux. Ça fait des années que nous sommes censés faire des évaluations formatives. Les professeurs n'osent pas, ils se disent que, si ça ne compte pas, les élèves ne vont pas étudier.



Alter Médialab: Que pensez-vous des différences entre le technique, le professionnel et le général?

Une des causes des inégalités en Belgique, ce sont les filières. Si l'on tient à ce qu'elles existent, alors valorisons-les, donnons-leur des moyens. En filière générale, quand un élève est en difficulté, le conseil de classe l'oriente vers le technique. En technique, on le renvoie en professionnel, mais, après, il n'y a plus rien. Il faudra attendre les 18 ans de l'élève pour lui dire: « Ça serait bien que tu ailles faire une formation. » Il faut prendre conscience de la collectivité. Les écoles doivent arrêter de déverser sur les autres. Normalement, on ne met pas un élève dehors!

Alter Médialab: À quand les égalités scolaires en Belgique? Quelle conclusion apporteriez-vous?

L'égalité doit être l'objectif, mais le chemin ne peut pas être l'égalité. Pour être tous égaux, il ne s'agit pas de dire « On va tous vous donner la même chose ». On a des inégalités dans la société, on ne part pas tous de la même case de départ. On doit utiliser l'équité pour atteindre cette petite égalité à laquelle on aspire, c'est vraiment toute la différence. [...]

WEB+

Retrouvez l'émission en écoute intégrale: soundcloud.com/agence-alter. Avec les témoignages des professeurs et élèves des écoles de la Providence à Woluwe et des Ursulines à Koekelberg.

BD-REPORTAGE



**UNE IDÉE FOLLE,
L'ÉGALITÉ À L'ÉCOLE.**

**ANA STERVINO
DORICA TSHITWENU**

15H15 - 3^e B. À LA FIN D'UN COURS

MONSIEUR... J'AI RÉFLÉCHI ET JE PENSE
QUE JE VAIS ARRÊTER L'ÉCOLE. J'ARRIVE PLUS À SUIVRE TOUT
SEUL ET Y A PERSONNE
À LA MAISON QUI PEUT M'AIDER...
MES PARENTS TRAVAILLENT TARD
ET NE PARLENT PAS TRÈS BIEN LE FRANÇAIS.

LE PROF DE MATHS ME DÉTESTE ET ME DESCEND
EN CLASSE DEVANT TOUT LE MONDE.
ÇA NE ME DONNE VRAIMENT PLUS ENVIE...



QU'EST-CE QUE TU VEUX DIRE ARRÊTER L'ÉCOLE ?
TU N'AS QUE 15 ANS ! L'ÉCOLE C'EST JUSQU'À 18 ANS.
EST-CE QUE TU AS PENSÉ À DES COURS DE SOUTIEN ?



MAIS J'AI PAS LES MOYENS DE PRENDRE
DES COURS PARTICULIERS DE SOUTIEN !
ET PUIS J'AI DÉJÀ DOUBLÉ PLUSIEURS FOIS...
JE SUIS JUSTE PAS FAIT POUR ÇA...

JE COMPRENDS...
J'AI VU TON BULETIN DE NOËL, C'EST VRAI
QUE TES NOTES SONT TRÈS BASSES DANS
BEAUCOUP DE MATIÈRES...

C'EST VRAI QU'ON NE DONNE PAS DE COURS
DE SOUTIEN DANS CET ÉTABLISSEMENT.
JE VAIS DISCUTER AVEC TES AUTRES
PROFESSEURS...



JE SAIS TRÈS BIEN CE QUE MES COLLÈGUES VONT DIRE...



JE SUIS NOUVEAU DANS L'ÉCOLE ET JEUNE, ILS VONT ME TRAITER D'IDÉALISTE... J'AI L'IMPRESSION QU'ON SE DÉBARRASSE DU PROBLÈME EN ENVOYANT TOUS LES ÉLÈVES QUI ONT DU MAL EN ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. ÇA DÉNIGRE LE TECHNIQUE ET ORIENTE DES ÉLÈVES EN LEUR FERMANT DES PORTES.

CES JEUNES NE SE SENTENT PAS INTÉGRÉS, NI SOUTENUS ET ON NE ME DONNE PAS ASSEZ DE TEMPS COMME PROF TITULAIRE POUR M'OCCUPER D'EUX. C'EST QUAND MÊME LE TROISIÈME CETTE ANNÉE À TENIR LE MÊME DISCOURS. ILS RISQUENT LE DÉCROCHAGE À FORCE D'ÊTRE DÉMOTIVÉS.

C'EST RÉVOLTANT !

VOUS POUVEZ EN PARLER AVEC LES AUTRES PROFS, MAIS ÇA SERT À RIEN. J'AI DES COPAINS QUI PENSENT PAREIL ET QUI M'ONT PARLÉ D'ALLER EN TECHNIQUE, LÀ OÙ C'EST PLUS FACILE.

MÊME SI JE RIGOLE TOUJOURS EN COURS, J'EN AI MARRE.

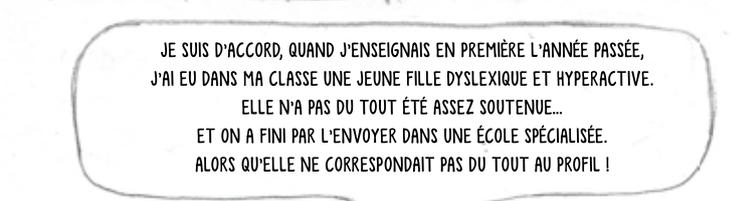
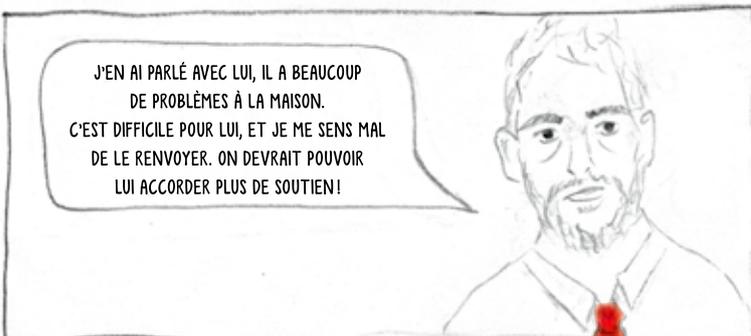
J'EN AI MARRE DE RATER.
J'EN AI MARRE D'AVOIR DES SALES NOTES.
J'EN AI MARRE DE ME FAIRE CRIER DESSUS.
J'EN AI MARRE DE ME SENTIR MERDIQUE.

J'EN AI MARRE.





10H10 - SALLE DES PROFS





16H20 - BUREAU DE LA DIRECTRICE



CELA FAIT BIENTÔT TROIS ANS QUE J'AI LA CHANCE D'EXERCER LE MÉTIER D'ENSEIGNANT.
JE ME RENDS COMPTE COMME D'AUTRES PROFESSEURS ICI,
QUE NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS D'AIDER NOS ÉLÈVES AU MAXIMUM.

ENTRE PROFESSEURS DÉJÀ, NOS AVIS DIVERGENT SUR LE RÔLE
ET LA RESPONSABILITÉ QUE NOUS AVONS VIS-À-VIS DE NOS ÉLÈVES.
LES FAIRE TOUS RÉUSSIR ? OU NOUS CONCENTRER SEULEMENT
SUR CEUX QUI ONT PLUS DE FACILITÉ À SUIVRE ?

JE VIENS VOUS VOIR POUR VOIR S'IL EST POSSIBLE
DE TROUVER UNE SOLUTION COMMUNE POUR CHANGER
LES CHOSSES, NE FÛT-CE QU'À L'ÉCHELLE DE CET ÉTABLISSEMENT ?

RÉDUIRE LES CLASSES ?

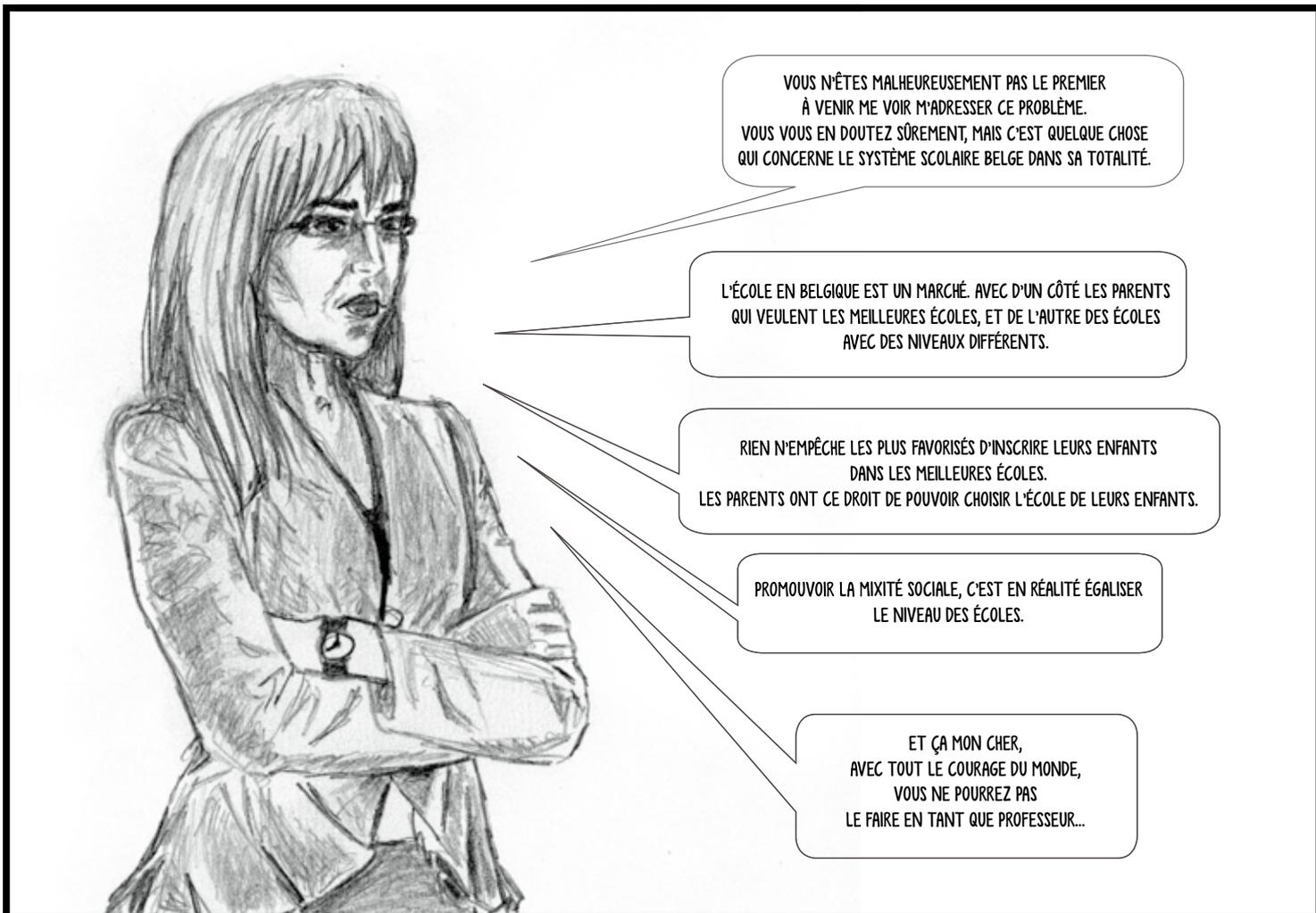
PROPOSER DES COURS DE SOUTIEN ?

ENCOURAGER À UNE PLUS GRANDE MIXITÉ DANS L'ÉCOLE ?

NOS JEUNES SE SENTENT PARFOIS UN PEU ABANDONNÉS,
ET ONT BESOIN DE VOIR QUE LE SYSTÈME EST LÀ POUR EUX,
ET NON CONTRE EUX.

IL FAUT TROUVER LE MOYEN DE LEUR RENDRE CONFIANCE PLUTÔT
QUE DE NOUS EN DÉBARRASSER OU DE SYSTÉMATIQUEMENT
LES FAIRE REDOUBLER...





VOUS N'ÊTES MALHEUREUSEMENT PAS LE PREMIER
À VENIR ME VOIR M'ADRESSER CE PROBLÈME.
VOUS VOUS EN DOUTEZ SÛREMENT, MAIS C'EST QUELQUE CHOSE
QUI CONCERNE LE SYSTÈME SCOLAIRE BELGE DANS SA TOTALITÉ.

L'ÉCOLE EN BELGIQUE EST UN MARCHÉ. AVEC D'UN CÔTÉ LES PARENTS
QUI VEULENT LES MEILLEURES ÉCOLES, ET DE L'AUTRE DES ÉCOLES
AVEC DES NIVEAUX DIFFÉRENTS.

RIEN N'EMPÊCHE LES PLUS FAVORISÉS D'INSCRIRE LEURS ENFANTS
DANS LES MEILLEURES ÉCOLES.
LES PARENTS ONT CE DROIT DE POUVOIR CHOISIR L'ÉCOLE DE LEURS ENFANTS.

PROMOUVOIR LA MIXITÉ SOCIALE, C'EST EN RÉALITÉ ÉGALISER
LE NIVEAU DES ÉCOLES.

ET ÇA MON CHER,
AVEC TOUT LE COURAGE DU MONDE,
VOUS NE POURREZ PAS
LE FAIRE EN TANT QUE PROFESSEUR...



NOUS SOMMES MALHEUREUSEMENT DANS LE MÊME CAS QUE BEAUCOUP D'AUTRES PETITES ÉCOLES
DE BELGIQUE. POUR AVOIR UN VRAI CHANGEMENT, IL NOUS FAUDRAIT PLUS DE RESSOURCES.
LORSQUE VOUS ENTENDEZ LES AVIS DIVERGENTS DE VOS COLLÈGUES, SACHEZ QU'ILS PENSENT
COMME ÇA PARCE QU'ILS ENSEIGNENT DEPUIS DES ANNÉES.

ILS SAVENT QUE LE PROBLÈME EST AILLEURS QU'À NOTRE NIVEAU.
DE PLUS PETITES CLASSES DEMANDENT PLUS D'ENSEIGNANTS.
DES COURS DE RÉMÉDIATION SONT DES HEURES DE TRAVAIL À PAYER.
C'EST UNE QUESTION DE BUDGET ET DONC UNE QUESTION POLITIQUE.

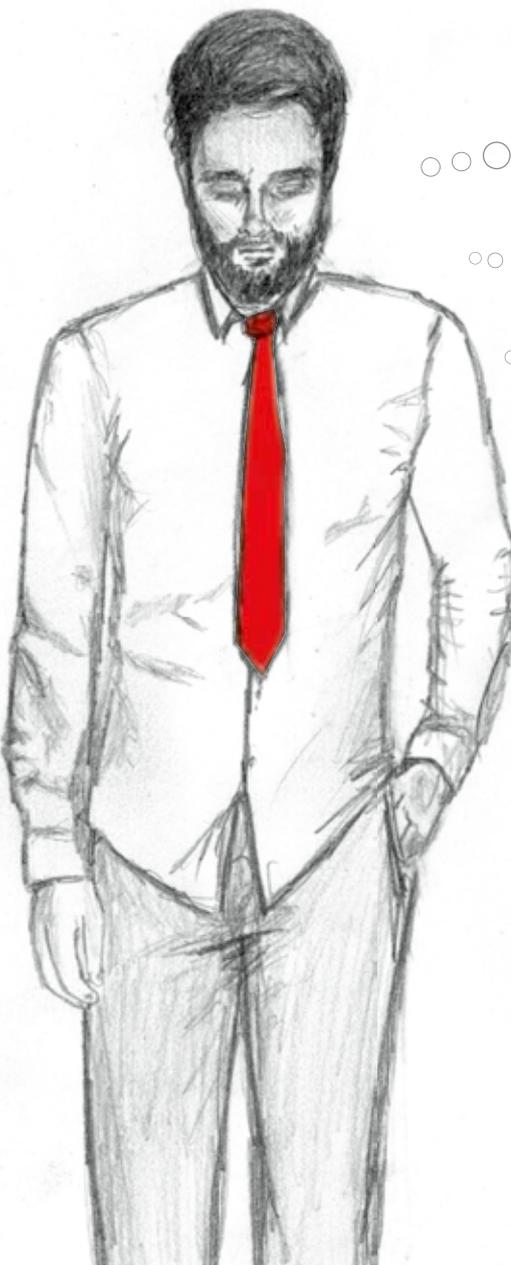
LE SYSTÈME ÉTANT MALHEUREUSEMENT CE QU'IL EST, IL FAUT ACCEPTER QUE CEUX
QUI NE SAVENT PAS S'Y ADAPTER AIENT À SORTIR PAR LA PETITE PORTE...



JE VOUS REMERCIE D'ÊTRE VENU ME FAIRE PART
DE VOS PRÉOCCUPATIONS...
HÉLAS, JE NE PEUX RIEN FAIRE DE PLUS.

JE COMPRENDS...
MERCI D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE ME RECEVOIR.

16H33 - BUREAU DE LA DIRECTRICE



PAR LA PETITE PORTE ...
JE NE PEUX PAS ME RÉSOUDRE À BAISSER LES BRAS...
SI MES COLLÈGUES ET MOI-MÊME PENSONS DE CETTE MANIÈRE, ALORS
D'AUTRES PROFESSEURS AUSSI.

JE VAIS JETER UN COUP D'OEIL DU CÔTÉ
DE LA PROFESSION ET VOIR SI À NOTRE NIVEAU
ON PEUT FAIRE ÉVOLUER LES CHOSES.

UN PROFESSEUR BIEN FORMÉ ET OUTILLÉ
A UN IMPACT SUR DES CLASSES ENTIÈRES...

JE VAIS COMMENCER PAR CETTE CONFÉRENCE
SUR LES INÉGALITÉS SCOLAIRES
DONT MA COLLÈGUE M'A FAIT SUIVRE LE LIEN.

MERCREDI 8 NOVEMBRE
16H IHECS - AUDITOIRE VELGE.

INÉGALITÉS SCOLAIRES. DE QUOI PARLE-T-ON CONCRÈTEMENT ?
QUELS SONT LES GRANDS CONSTATS ET ENJEUX ?
QUELS SONT LES DISPOSITIFS EXISTANTS VISANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?



BENOIT KOOT
COORDINATEUR DE L'ASBL ÉCOLE DE TOUS



CLAIRE KAGAN
MEMBRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES,
CELLULE ENSEIGNEMENT



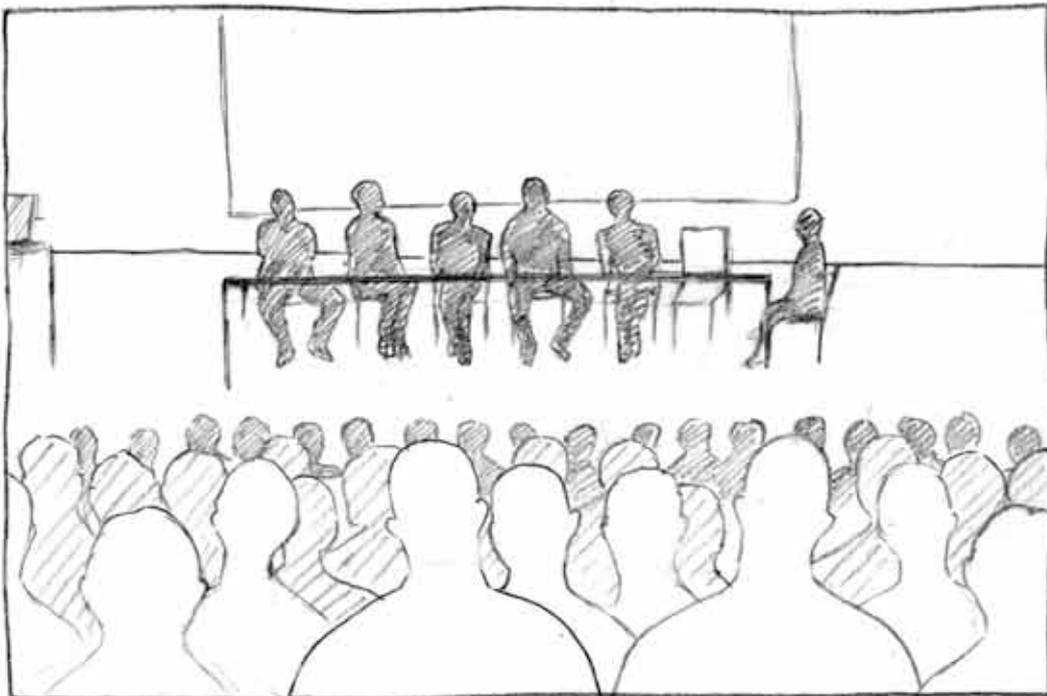
MONIA GANDIBLEUX
PROFESSEURE ET MEMBRE DU MIEC JEUNESSE



JULIEN DANHIER
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE AU GERME
ULB, CO-AUTEUR DE L'ÉTUDE
« ALLER AU-DELÀ DE LA SÉGRÉGATION
SCOLAIRE »



CHIRAZ GRAJA
UNE DES JEUNES DE LA MJ CHICAGO QUI
SE SONT RENDUES EN FINLANDE DANS
LE CADRE D'UN PROJET SUR L'ENSEIGNEMENT
BRUXELLOIS



CHIRAZ

TOUT ÇA POUR DIRE
QUE LE MODÈLE FINLANDAIS
EST FORMIDABLE !

PAS DE REDOUBLEMENT,
TOUT LE MONDE INCLUS,
ESPRIT DÉTENDU EN CLASSE...



L'IMPORTANT LÀ-BAS, C'EST DE SOUTENIR TOUT LE MONDE
POUR QUE LES JEUNES NE SE SENTENT PAS MARGINALISÉS.

ICI L'INÉGALITÉ SCOLAIRE EST EFFROYABLE.

IL Y A CLAIEMENT DES BONNES ET BELLES ÉCOLES,
AVEC UNE BONNE RÉPUTATION,
FACE À D'AUTRES QUI MANQUENT DE MATÉRIEL
ET DE PROFS. ET DANS LESQUELLES LES "MAUVAIS" ÉLÈVES
SONT ENVOYÉS.

EN FINLANDE, TOUTES LES ÉCOLES SONT PAREILLES.
IL N'Y A EN AUCUN CAS DE TELLES DIFFÉRENCES.



JULIEN

IL FAUT POUVOIR REGARDER AILLEURS CE QUI SE PASSE,
POUR SE RENDRE COMPTE QU'ICI ON N'A PAS DU TOUT
UN SYSTÈME IDÉAL.

EN FAIT LE SYSTÈME ÉDUCATIF BELGE
EXACERBE LES INÉGALITÉS SOCIO-
ÉCONOMIQUES DÉJÀ PRÉSENTES
DANS LA SOCIÉTÉ ET C'EST ÇA
LE PROBLÈME.



EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, ON VA
VRAIMENT FAIRE EN SORTE DE SÉPARER
LES ÉLÈVES, AVEC DES REDOUBLEMENTS
EXCESSIFS ET DES CHOIX D'ORIENTATION
TROP PRÉCOCES.



LE PROJET "ÉCOLE DE TOUS" VA
DANS CETTE OPTIQUE, JUSTEMENT.
DIMINUER LES REDOUBLEMENTS
ET GARANTIR UN TRONC COMMUN
JUSQU'À 15 ANS.



BENOIT

LE BUT DE CETTE ÉCOLE C'EST D'ÊTRE UN MAXIMUM INCLUSIVE. IL N'Y AURAIT PAS NON PLUS DE BULLETINS, MAIS TOUS LES ÉLÈVES SONT ENCOURAGÉS À RÉALISER UN PORTFOLIO DE CE QU'ILS AIMENT.

L'ÉCOLE ACCUEILLERA UN PUBLIC VRAIMENT HÉTÉROGÈNE. LES COURS SE DIVISERONT EN QUATRE VOILETS. GÉNÉRAL. POLYTECHNIQUE. ARTISTIQUE ET CULTUREL. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.

IL Y AURA ÉGALEMENT DES ENSEIGNANTS D'AVANTAGE PRÉSENTS ET DES SÉANCES DE SOUTIEN PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOLE.

ET L'ÉCOLE SERA 100% GRATUITE. MANUELS COMPRIS !



INTÉRESSANT !

VOUS SAVEZ ÇA RESSEMBLE BEAUCOUP AU NOUVEAU DÉCRET SIGNÉ RÉCEMMENT : LE PACTE D'EXCELLENCE.

LE BUT EST QU'IL Y AIT PLUS D'ÉGALITÉ, EN METTANT L'ACCENT SUR LE SOUTIEN, LA GRATUITÉ, LE PRINCIPE D'UN TRONC COMMUN ET L'ABOLITION DE LA HIÉRARCHIE ENTRE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET LES ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS.



CLAP CLAP CLAP CLAP

BIEN D'AUTRES POINTS SONT ÉVOQUÉS. LE BUT EST VRAIMENT DE FAIRE EN SORTE QUE LES ÉCOLES SOIENT TOUTES À UN MÊME NIVEAU. POUR GARANTIR PLUS DE MIXITÉ SOCIALE. CE PACTE A COMMENCÉ À ÊTRE MIS EN APPLICATION CETTE ANNÉE. MAIS IL FAUDRA DU TEMPS POUR TOUT METTRE EN PLACE.



CLAIREN

AU RISQUE DE RÉPÉTER LES AUTRES, JE PENSE QU'IL EST D'ABORD IMPORTANT DE RECONNAÎTRE LES FAILLES DU SYSTÈME ET DE NE PAS SE VOILER LA FACE... IL Y A DE NOMBREUX CHANTIERS À MENER.



IL FAUT POUVOIR FORMER LES PROFS, DONNER PLUS DE MOYENS AUX ÉCOLES. IL FAUT PLUS DE PROJETS INTER-ÉCOLES. ET DE PROJETS CRÉATIFS POUR LES ÉLÈVES.



MONIA

IL EST AUSSI IMPORTANT DE SE RENDRE COMPTE QUE LES DÉCRETS N'IMPOSENT PAS LES BULLETINS ET LES REDOUBLEMENTS. ET QU'IL NE FAUT DONC PAS SYSTÉMATIQUEMENT ACCUSER LES TEXTES DE LOIS.

RIEN N'EST PERDU. IL FAUT QUE TOUT LE MONDE SE LÈVE ET AGISSE. ALORS ON TROUVERA DES SOLUTIONS. DES PROFESSEURS MOTIVÉS, LES DIRECTEURS, LES POLITIQUES, PEUVENT TOUS ENSEMBLE RENDRE L'ÉCOLE PLUS ÉGALITAIRE. IL FAUT COMMENCER PAR LE VOULOIR...



CETTE BANDE DESSINÉE A ÉTÉ RÉALISÉE
DANS LE CADRE DU FESTIVAL DES LIBERTÉS – BRUXITIZEN.
EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2017

ELLE A ÉTÉ SCÉNARISÉE ET ILLUSTRÉE
PAR ANA STERVINO ET DORICA TSHITWENU
LORS DE L'ATELIER BANDE DESSINÉE AVEC OLIVIA SAUTREUIL

DÉTAIL DES PLANCHES :
PAGES 2, 3, 6, 7 ET 8 – DORICA TSHITWENU
PAGES 4, 5, 9, 10 ET 11 – ANA STERVINO



YASSINE, Institut De Mot-Couvreur, 50 euros



TAOUFIK, Institut des arts et métiers, gratuit



SARAH, Collège Saint-Michel, 775 euros



NARJISS, Institut Demot-Couvreur, gratuit



MAJID, Institut des arts et métiers, 54 euros



ALICE, Collège Saint-Michel, 75 euros

Note du photographe

Pour aborder le thème des inégalités scolaires, j'analyse ce qui paraît un détail anodin. Et pourtant, à y regarder de plus près, détail qui est capable de mettre en évidence les différences culturelles et économiques des jeunes. Il s'agit de leurs «cartables» ou de leur équivalent.

Ce travail a consisté à observer les priorités au moment du choix de cet outil (sa marque, son matériau...) mais également la tenue de celui-ci.

Ce prisme d'analyse est très étroit et ne permet pas d'aborder la problématique des inégalités scolaires dans son entièreté. Néanmoins, un nombre d'indicateurs se dégagent de ce travail photographique portant sur des écoles secondaires de différentes communes bruxelloises.

En Belgique, 35.000 enfants sont scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Problème : un tiers d'entre eux n'auraient strictement rien à y faire. Le « spécialisé » serait devenu une porte de sortie pour les écoles ne voulant plus de certains élèves.

Des enfants « normaux » envoyés dans des écoles spécialisées

Une forme d'injustice, dites-vous ? 39% d'élèves « normaux » sont scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Pour la plupart, ils y resteront et n'auront plus aucun espoir de le quitter.

Selon Nathalie Archen, psychopédagogue, des enfants sont orientés vers l'enseignement spécialisé bien que ceux-ci ne soient sujets à aucun handicap, qu'il soit d'ordre physique, mental ou sensoriel. « Lorsque je travaillais dans l'enseignement ordinaire, j'ai souvent entendu des enseignants qui souhaitaient orienter des enfants vers l'enseignement spécialisé sans qu'aucun diagnostic de trouble d'apprentissage n'ait été posé », partage-t-elle. La psychopédagogue explique que ces enfants ne souffriraient pas toujours de troubles d'apprentissage réels (dyslexie, dyscalculie...) mais bien de difficultés liées à leur méconnaissance du monde scolaire, notamment dues à un retard structurel d'origine socioculturelle. « Ces enfants ne maîtrisent pas les "codes scolaires" implicites. Ils ne suivent donc pas les cours comme les enfants issus de milieux plus favorisés. Les enseignants sont souvent démunis face à cette problématique

et pensent que l'enseignement spécialisé serait plus adapté. » Le jeune se retrouve donc orienté vers une classe composée d'enfants possédant, eux, de réels handicaps, soit des retards mentaux légers (classes dites « type 1 ») ou alors des troubles d'apprentissage tels que la dyslexie (classes dites « type 8 »). Dans une grande ville cosmopolite comme Bruxelles, il y aurait quatre fois plus d'enfants dans le spécialisé au sein des localités où le niveau socio-économique est plus faible. Les quartiers occupés par une population dite « favorisée » comptent 1,5% d'enfants inscrits dans l'enseignement spécialisé. Les quartiers « défavorisés » arrivent à 6% d'après les indicateurs de l'enseignement 2012 de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

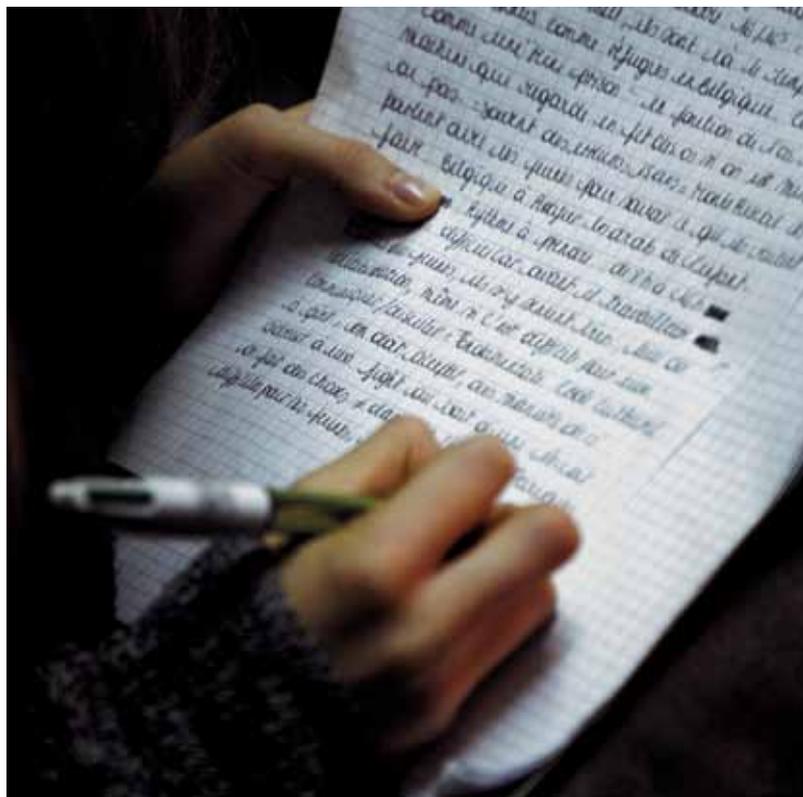
Comment la décision est-elle prise ?

Denis Verheulpen, neuropédiatre à Bruxelles, explique, dans un article paru en 2015 sur le site de l'Observatoire belge des inégalités, que l'enfant passe différents tests et examens permettant aux PMS (centres psycho-médico-sociaux) et

aux médecins scolaires de prendre une décision concernant ses besoins scolaires. Selon la Ligue des droits de l'enfant, ces examens incluent encore souvent un test de quotient intellectuel, dont il a

« Il y aurait quatre fois plus d'enfants dans le spécialisé au sein des localités où le niveau socio-économique est plus faible »

été démontré à de nombreuses reprises, d'après les analyses de la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (FAFEPO), qu'il teste davantage les connaissances et le positionnement social des individus que le fonctionnement de la « machinerie cognitive ». Nous avons tenté



de prendre contact avec quelques PMS afin d'évoquer cette question avec eux. Manifestement, le sujet est sensible: personne n'a souhaité nous répondre.

Néanmoins, la décision finale appartiendrait aux parents selon un article publié par Infor Jeunes Laeken, et intitulé «Orientation vers l'enseignement spécialisé: rôle et limites du centre psycho-médico-social (CPMS)». *«Et malheureusement, la plus large majorité des parents accepteraient, confie Bernard De Vos, délégué général aux Droits de l'enfant. Comment pourraient-ils refuser alors qu'on leur propose des allocations familiales majorées et que des professionnels leur garantissent que leur enfant y trouvera un encadrement plus favorable et qu'il pourra s'y épanouir? [...] Les parents ne sont pas réellement en capacité de négocier de par le fait qu'ils ne maîtrisent pas forcément une des langues nationales.»*

Des conséquences importantes pour leur vie future

Ces enfants peinent bien souvent à obtenir leur CEB. *«Plus précisément, 90% des élèves ayant fréquenté des classes de type 8 ne l'obtiennent pas»*, a déclaré Jean-Pierre Coenen, président de la Ligue des droits de l'enfant, dans un communiqué de presse sur les positions de la Ligue, publié en 2015. Toutefois, l'enfant ayant évolué dans les classes de type 8 ne pourra plus

continuer dans cette classification lors du passage au secondaire. Dans le secondaire, il n'y a plus ni enseignement de type 8 ni classes intégrées... Par conséquent, les enfants sont redirigés pour certains vers les filières professionnelles de l'enseignement ordinaire et pour d'autres vers d'autres types de l'enseignement spécialisé ne répondant pas directement à leurs particularités. On les retrouvera donc dans des classes adaptées aux jeunes souffrant d'un retard mental léger (type 1) et plus rarement avec des jeunes ayant des troubles du comportement (type 3).

Une nette augmentation des enfants en «mal-être» psychique, voire affectés de troubles envahissants du développement, serait distinguée par la suite, selon la Ligue des droits de l'enfant. *«En termes d'image de soi, c'est assez destructeur»*, précise Bernard De Vos. L'enfant est placé en situation de marginalité, ce qui peut se traduire par des difficultés d'apprentissage supplémentaires. *«Il y a une large catégorie de jeunes qui se retrouveront en décrochage et beaucoup également abandonneront les études. Ce phénomène est ici bien plus important que dans l'enseignement ordinaire»*, explique le délégué général aux Droits de l'enfant. On compromettrait ainsi leur avenir sur le marché de l'emploi. Ces derniers une fois adultes, nous les retrouverons dans certaines entreprises de travail adapté

(ETA). Selon Madame Hourdain, assistante sociale à l'APAM (une ETA), les personnes issues de handicap social finissent par avoir une légère arriération mentale à force de ne pas avoir eu le suivi dont ils avaient besoin pour «rattraper» les autres. Il est difficile de trouver un endroit adapté à ces personnes qui «n'entrent pas dans le circuit traditionnel» et c'est donc dans des centres tels que l'APAM que les gens seront le mieux accueillis.

Notons également que *«tous ces enfants qui se retrouvent dans l'enseignement spécialisé sans que cela ne soit réellement nécessaire et efficient finissent par occuper les places dont ont besoin d'autres enfants souffrant, eux, de handicap»*, d'après le délégué général aux Droits de l'enfant.

Un système belge inadéquat et inégalitaire

Quelle serait la solution? Selon Bernard De Vos, *«les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage non liées à un handicap devraient pouvoir bénéficier d'un capital horaire d'enseignement spécialisé, de logopèdes ou autres aides pour effectivement assurer leur intégration dans un enseignement ordinaire»*. David Lallemand, conseiller de communication et chargé de projet auprès du délégué général aux Droits de l'enfant, explique que dans d'autres pays européens les classes spécialisées sont intégrées dans les écoles ordinaires afin de favoriser la transition d'une forme d'enseignement à l'autre. La Belgique serait l'un des rares pays où l'enseignement spécialisé est séparé de l'enseignement ordinaire.

Ce serait donc l'ensemble du système qui serait inégalitaire et inéquitable. C'est donc lui qui devrait changer pour arriver à intégrer et à inclure les enfants ayant des difficultés particulières, qu'elles soient de l'ordre du handicap mental, physique ou du retard culturel. Nous avons tenté de joindre le cabinet de la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns, à ce sujet, sans pouvoir obtenir de réponses malheureusement. *«Il est possible, avec la réalité de notre enseignement aujourd'hui, que ces enfants ne soient pas plus mal là qu'ailleurs, mais on ne peut pas accepter qu'à long terme cela continue comme ça»*, conclut Bernard De Vos.

Le type oublié VOIX OFF:

«Avez-vous déjà imaginé un dessin sur lequel on représente beaucoup d'enfants, y compris vous?

Sauf qu'un jour, on décide de vous effacer, d'effacer votre avenir. Un dessin que pourtant vous aimiez tant, un dessin auquel vous aviez cru.

Mais que vous ne pouvez y figurer parce que vous êtes trop différent?

Madame la Ministre de l'Enseignement, je m'appelle Sarah, j'ai 20 ans et c'est bien à vous que je m'adresse.

Aujourd'hui, j'aimerais prendre la parole car j'ai un cœur trop rempli et des choses à dire concernant un passé confus où je ne voyais aucune issue.

Je ne veux pas prendre la position d'une victime, mais je me suis toujours demandé si l'on pouvait être épanouie quand on vous impose une voie à suivre.

J'ai essayé. C'est difficile. C'est difficile de se retrouver au milieu d'un système éducatif qui marginalise, qui ne prend pas en compte vos troubles équitablement et qui vous oblige à fréquenter une section non souhaitée.

Vous l'avez compris, j'ai eu des troubles d'apprentissage, et, apparemment, on appelle ça le "type 8"... mais moi j'appelle ça "le type oublié" parce qu'on nous a oubliés. On a oublié que ces enfants ont des ambitions et des rêves.

Madame La Ministre, qu'est-ce qui ne va pas? À qui la faute? J'ai essayé de faire partie du dessin qu'est le système éducatif, mais c'était en vain.

Aujourd'hui, je suis puéricultrice après avoir suivi l'enseignement professionnel. C'est peut-être de ma faute.

Mon avenir était déjà en train de se tracer pendant que moi je rêvais de devenir architecte.

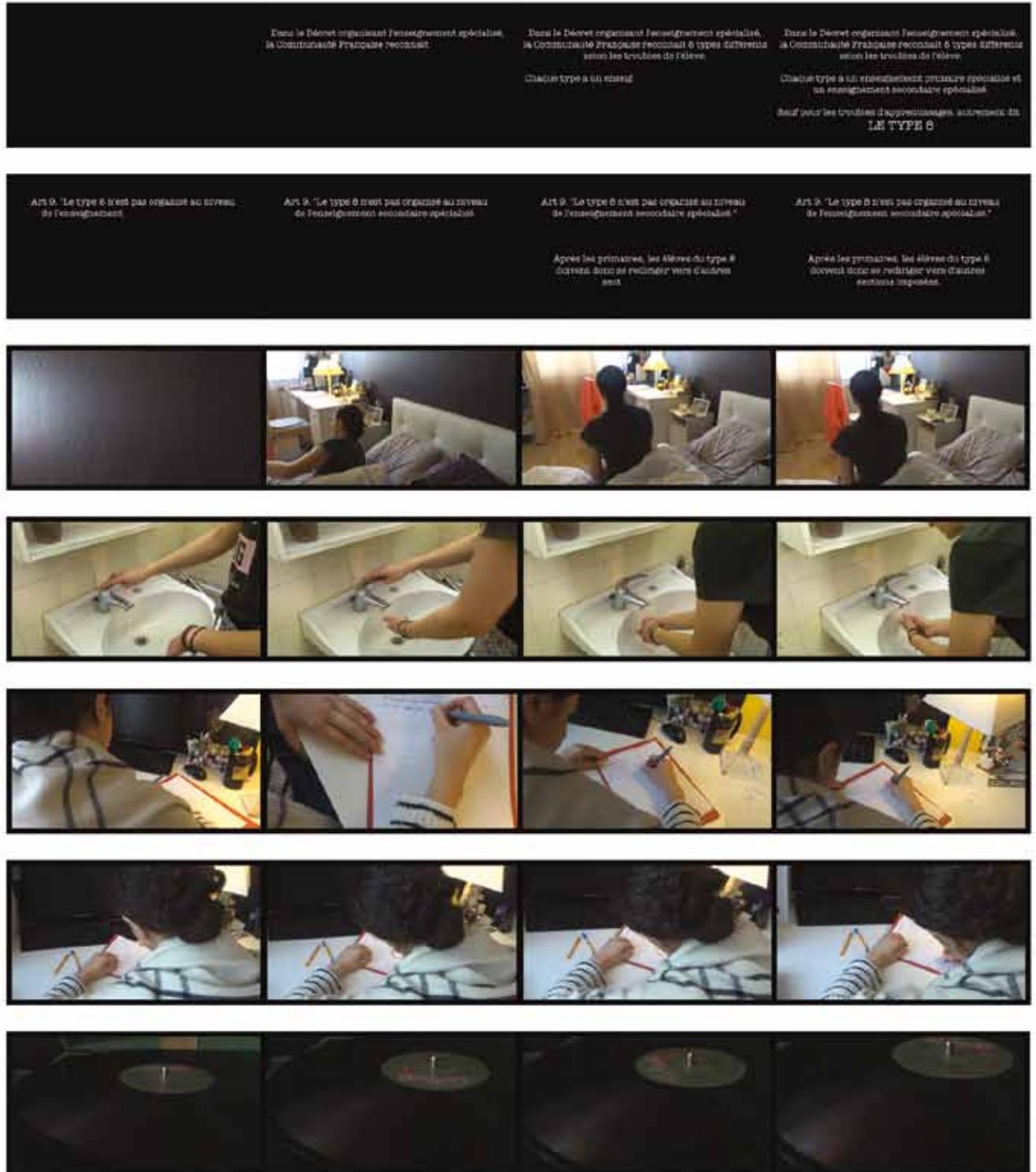
Quoi de pire que de voir ses rêves s'écrouler? Pourtant j'étais prête à me battre, mais les portes étaient fermées.

Si je vous écris, c'est parce qu'il me reste des miettes d'espoir.

Un espoir que nos enfants se retrouvent dans le dessin de l'éducation.

Bien à vous,
le "type oublié".»

PHOTOGRAMME EXTRAIT DE LA VIDÉO « LE TYPE OUBLIÉ »



REDOUBLEMENT

J'ai raté l'année
 J'ai encore raté
 Je crois que l'école n'est pas faite pour moi
 Je suis le plus vieux de ma classe, on se moque de moi
 Madame a dit que je finirai éboueur
 À croire qu'elle sait lire dans les cœurs
 Je n'ai que 16 ans et je sais qu'il n'y a que moi qui détienne mon avenir
 Mais je me dis à quoi bon souffrir
 Si c'est pour se taper les mêmes matières
 Et se retrouver avec des gamins plus jeunes de toute manière
 Je vois la déception dans les yeux de mes parents
 Je me dis que je suis en train de perdre mon temps
 Et leur argent
 Mon bulletin est rempli de rouge
 Il faut que je choisisse, il faut que je bouge
 En technique ou en professionnel?
 Ou que j'aille travailler ou me faire la belle?

MIXITÉ SOCIALE

Notre école :
 On dit que c'est une mauvaise école,
 Car il n'y a que des Noirs et des Arabes
 Des jeunes aux airs pas très affables
 Qu'on n'arrive pas
 À mettre au pas
 C'est normal qu'on tire la gueule
 Car on ne l'aime pas
 On se sent si isolé
 Et seul
 Du reste de la société...
 Et comme on a des airs patibulaires...
 On nous toise d'un air sévère
 Et comme on nous prend de haut
 Alors à l'enseignement on tourne le dos
 Mais on ne sait pas qui de nous deux a commencé
 C'est le cercle vicieux où on est coincé
 À croire dès tout petit qu'on est programmé
 À enseigner de saigner
 On est dans ce qu'ils disent une école poubelle
 Les moins patients la quittent pour une vie plus belle
 On vit dans ce qu'ils disent des quartiers chauds
 Cela n'tiendrait qu'aux origines et à la peau?
 Car on sait bien qu'il y a les écoles bourgeoises cathos
 Avec les bons élèves, les bons professeurs
 Pas ceux qui comptent leurs heures
 Là où sortent ceux qui sont promis à l'université
 Et nous, on serait de ceux qu'ils disent jeunes fragilisés
 Comment s'intégrer
 Dans la société
 Jouer un bon rôle
 Car une fois qu'on a fini l'école,
 On ne nous avait pas mélangés?

ÉVALUATIONS

Je sacrifie mes soirées
 Mes week-ends à étudier
 On me met 4 sur 20 en interro de math
 Je me déclare échec et mat
 On me met 6 sur 20 pour ma dissert'
 Hors sujet, que d'énergie et que de perte
 On me met 10 sur 35 pour le contrôle en sciences
 Je commence à perdre contrôle et patience
 Je me mets à penser que je suis un moins que rien
 Que je suis si bête pour fournir autant d'efforts
 Et voir d'autres réussir, je déplore
 De me sentir inférieur
 J'ai peur
 De mon avenir plus tard
 De finir tocard
 Les éval', est-ce un défi à relever
 Et qui nous forge et nous apprend à persévérer?
 Ou est-ce bien sage?
 D'égratigner l'estime de soi dès le plus jeune âge?





Le décret d'intégration adopté le 5 février 2009 par le parlement de la Communauté française prévoit des dispositions pour intégrer les élèves en situation de handicap quel qu'il soit dans des établissements de milieu ordinaire. Mais, dans les faits, ils sont peu nombreux à avoir accès à ces écoles. Aujourd'hui en Belgique, et encore plus en Fédération Wallonie-Bruxelles, les élèves porteurs d'un handicap sont majoritairement scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Jean-Pierre Coenen, président de la Ligue des droits des enfants et enseignant, nous livre ses réflexions sur l'école inclusive en Belgique. Quels que soient le niveau ou le type d'enseignement, les directions d'école et autres acteurs de l'enseignement ont l'obligation de prévoir des aménagements raisonnables¹ pour les élèves avec un handicap afin d'intégrer tous les enfants. Un échec?

Handicap : à quand une école pour tous ?

Alter Médialab : Que feriez-vous pour améliorer le système scolaire belge actuel ?

On ne peut pas dire que cela ne marche pas. En réalité, cela marche, mais relativement peu. Il y a un peu plus de 3.000 enfants intégrés dans l'enseignement ordinaire. Par rapport au nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement spécialisé (ES), cela représente 8%. Le problème est la répartition. Si de plus en plus d'enfants avec des « dys » ou ayant un handicap « social » – issus de quartiers populaires, voire de la grande pauvreté – bénéficient de l'intégration, peu d'enfants porteurs d'une déficience intellectuelle ou d'un trouble comportemental peuvent en profiter.

Quels sont les freins à cette intégration ?

Il y a d'abord des freins institutionnels. L'école n'est pas faite pour les élèves qui ont des difficultés, qu'elles soient physiques, intellectuelles, comportementales ou sociales. Notre système pratique la sélection à outrance et élimine ceux qui ont des difficultés, de manière progressive, en partant des plus fragiles. Il est évident que l'enfant porteur de handicap est mal placé. Ce sera le premier à être réo-

rienté. Dès lors, les écoles, sachant qu'il n'a aucune chance chez eux, refusent son intégration. Il existe aussi des freins pédagogiques. Les enseignants prétendent n'être pas formés pour enseigner à des enfants à besoins spécifiques. On entend aussi des arguments de type structurel de la part des établissements : pas d'ascenseur, pas de bancs adaptés. Souvent le refus ne repose sur aucun argument.

Et le frein financier ? L'inclusion scolaire engendrant des coûts supplémentaires...

Oui, bien entendu. Chaque élève bénéficie de 4 heures d'accompagnement par un enseignant de l'enseignement spécialisé. Cela a un coût : 1/6 de salaire d'enseignant. À charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais il faut savoir que l'enseignement spécialisé coûte quatre fois plus cher que l'enseignement ordinaire. Il y a donc des moyens à y récupérer pour permettre l'intégration scolaire.

Quelle est la différence entre l'inclusion et l'intégration ?

L'intégration est l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques dans une classe

de l'enseignement ordinaire. La classe s'adapte à l'enfant et l'enfant s'adapte à la classe et à l'école. L'école fait une différence entre les enfants en permettant des aménagements raisonnables à un enfant spécifique. L'enfant reste donc un enfant « handicapé » mais intégré. Sa différence reste « marquée ».

Une école inclusive est une école dont la spécificité pédagogique permet l'accueil de tous les enfants, quelles que soient leurs différences. L'école est adaptée à tous les enfants et les enfants ne doivent pas s'adapter à l'école. L'école ne fait pas de différence entre les enfants, chacun bénéficiant d'aménagements raisonnables en fonction de ses besoins. L'enfant à besoins spécifiques devient un enfant comme les autres. Ce droit à l'éducation inclusive est reconnu dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées dont l'article 24 souligne que « le droit à l'éducation est en fait le droit à l'éducation inclusive ».

Quels facteurs contribuent-ils à la réussite d'une intégration ?

Une intégration n'est jamais assurée d'être une réussite. Elle peut fonc-

tionner pendant quelques années, puis se bloquer. À ce moment, il faut la repenser ou se tourner vers une intégration dans l'enseignement spécialisé.

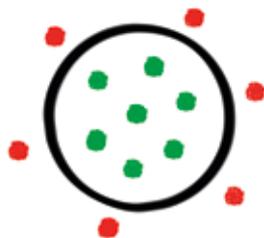
C'est la volonté de toutes les parties en présence qui va permettre la réussite d'une intégration. De même, la mise en place d'aides (accompagnement de l'ES via des enseignants, logopèdes, kinés,... ou via des services d'aide à l'intégration). De même, la collaboration avec les familles est une priorité. Et, surtout, la croyance de tous les acteurs dans les capacités de l'enfant.

Quels leviers faudrait-il actionner pour que l'école soit vraiment inclusive?

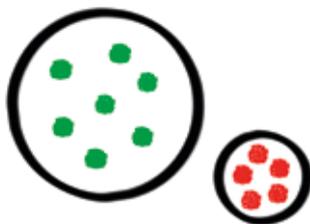
Il faut changer les mentalités. Cela ne se fait pas en une décennie. Il faut plus de temps encore. Nous espérons que les expériences d'intégration percolent. En 2010, il y avait 1.000 enfants intégrés. En 2015, ils étaient 3.000. Cela progresse lentement, mais cela progresse.

1. L'«aménagement raisonnable» est «une mesure concrète permettant de réduire, autant que possible, les effets négatifs d'un environnement inadapté sur la participation d'une personne à la vie en société». La mise en place des aménagements raisonnables est une obligation qui découle à la fois de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et de la loi belge sur l'anti-discrimination (brochure UNIA : «À l'école de ton choix avec un handicap. Les aménagements raisonnables dans l'enseignement», mai 2017, en ligne http://unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/1182-UNIA_brochure_EcoleHandicap-FR-mei_2017.pdf).

EXCLUSION



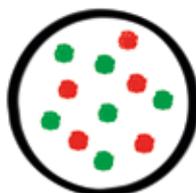
SEPARATION



INTEGRATION



INCLUSION



© SHUTTERSTOCK

Enfants extraordinaires à l'école ordinaire

Au sein de l'établissement Saint-Paul, dans la commune de Mont-sur-Marchienne, une classe spécialisée est incluse dans une école

ordinaire. Fruit d'une collaboration entre un directeur enthousiaste et une maman qui s'est battue pour que son fils, porteur de trisomie 21, bénéficie d'une intégration identique à celle des autres enfants.

«Comme beaucoup de parents, je souhaite le meilleur pour mon enfant, à savoir qu'il soit le plus heureux, le plus épanoui et qu'il aille chercher le meilleur de lui-même. Dès les premières années de sa vie, j'ai souhaité que Luther ait l'environnement le plus ordinaire possible tout en l'adaptant à ses besoins», explique Carmela Morici, maman de Luther, garçon de 5 ans porteur de trisomie 21.

Elle a décidé d'ouvrir une classe d'inclusion pour Luther et ses copains, dans une école ordinaire.

L'établissement Saint-Paul, dans la commune de Mont-sur-Marchienne, a accepté l'idée. Les enfants «extraordinaires» y sont encadrés dans une classe par deux institutrices, une logopède, une puéricultrice et une éducatrice.

«Luther a un encadrement adapté à ses besoins, fourni par l'enseignement spécialisé ; tout en étant baigné dans la vie telle qu'elle est avec la richesse de la mixité, des échanges mais aussi ses difficultés, sa rapidité, ses défis fournis par l'école ordinaire», se réjouit sa mère, un peu plus d'un an après l'ouverture.

Mener ce projet à bien n'a pas été facile. Notamment pour convaincre d'autres parents d'inscrire leur enfant dans le projet.

«Ce ne fut pas aussi aisé que je le pensais. Le côté innovant, inclusif, a effrayé pas mal de parents. Heureusement, nous avons trouvé le nombre suffisant de parents pour se lancer dans l'aventure et je peux avancer que personne ne le regrette», explique Carmela.

Julien Petyt, directeur de l'école Saint-Paul, confirme ces difficultés : «C'est quelque chose de nouveau qui n'est pas très connu, que cela soit pour les enseignants ou pour les parents, qui au départ étaient tous méfiants à l'égard de ce projet, pour cause de méconnaissance ou par peur. Il a donc fallu les rassurer et se renseigner sur le sujet avec des experts en la matière. C'était une étape importante dans la mise en place du projet.» Mais le directeur de l'établissement ne regrette rien. Et rêve de voir ce genre d'initiatives se multiplier : «Une école inclusive peut se faire vraiment partout, que cela soit à Bruxelles ou à Mons. Il n'y a pas de raison que cela ne puisse pas se faire avec tous types d'enfants, de handicaps, de difficultés.»

L'un des défis de Carmela Morici, qui a aussi fondé Alternative 21, association qui œuvre à la création d'une société «handicap inclus», consiste aujourd'hui à trouver des sources de financement pour garantir la poursuite du projet.

WEB+

«L'inclusion, un décret, des doutes», *Alter Échos* n° 381, 14 mai 2014, Cédric Vallet

L'AGENCE ALTER

exploratrice du social depuis 1995
fabrique deux revues d'intérêt public

ALTER ÉCHOS VOUS INFORME
DE L'ACTUALITÉ EN BELGIQUE...
AVEC LE DÉCODEUR!

LES ÉCHOS DU CRÉDIT & DE L'ENDETTEMENT
VOUS INFORMENT SUR LES ENJEUX DU SURENDETTEMENT
ET DE LA MÉDIATION DE DETTES

DISPONIBLES SUR ABONNEMENT
ET
DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

LISEZ-NOUS!

SOYEZ CURIEUX·SES!

SOUTENEZ-NOUS!

ABONNEZ-VOUS!



Plus d'infos : www.alter.be - www.alterechos.be - www.echoducredit.be - Facebook : Agence Alter
Agence Alter asbl - rue Guillaume Tell, 57 - 1060 Bruxelles Éditeur responsable : Marie-Eve Morcha
Graphisme-Illustration : Clotilde Luchinat



ALTER MÉDIALAB BRUXITIZEN 2017

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce médialab Bruxitizen: d'abord aux professeurs Anne Héron de l'ISFSC, Nathalie Cobbaut de l'Université Saint-Louis, Jonathan Hauvel de l'IHECS. Aux chefs d'ateliers qui ont encadré les étudiants durant ce projet: Alex GD, Olivia Sautreuil, Manon Kleynjans, Manon Legrand, Cédric Vallet, Julien Winkel, Jonathan Hauvel et Chaïma El Yahiaoui.

Alter Médialab Bruxitizen

Bruxitizen est un espace de débat qui met les jeunes en présence de différents acteurs de la société civile.

Bruxitizen, c'est aussi un dispositif de journalisme participatif et citoyen offrant à des étudiants de s'initier aux techniques de journalisme.

Alter Médialab est le laboratoire d'expérimentation journalistique de l'Agence Alter.

Découvrez la plate-forme web : altermedialab.be. Vous y trouverez un accès gratuit à des publications journalistiques uniques.

L'Agence Alter est spécialisée dans la production de médias d'analyses des problématiques sociales.

